

**Référentiel de certification « Enseigner la musique avec le numérique ».**

Compétences attestées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>1 - Produire des supports pédagogiques musicaux numériques afin d'enrichir le cours de musique et l'entraînement musical personnel des élèves, au moyen de l'enregistrement audio, de la captation vidéo et de l'outil de notation musicale, dans le respect des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques, en tenant compte des éventuelles situations de handicap.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle présenteielle en deux parties.</b></p> <p><b>Partie 1 – épreuve surveillée</b> Le candidat prend connaissance de la situation de cours imposée, il prépare son cours en créant les ressources pédagogiques adaptées au moyen du matériel et des logiciels fournis, et rédige un plan de cours correspondant en utilisant la trame fournie.</p> <p>Le plan de cours écrit contient 5 éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le scénario pédagogique prévu pour la séance</li> <li>-l'explication du choix des outils numériques en lien avec les compétences visées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-le candidat a créé un support numérique audio</li> <li>-le candidat a créé un support numérique vidéo</li> <li>-le candidat a créé une partition musicale numérique</li> <li>-le candidat a tenu compte des besoins particuliers de l'élève pour adapter le support le cas échéant</li> <li>-le candidat a tenu compte des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques pour créer le support</li> </ul>
<p>2 - Créer des exercices musicaux numériques au moyen des outils numériques spécifiques à la musique du type exerciceur et générateur de contenus pédagogiques interactifs, dans le respect des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques, en tenant compte des éventuelles situations de handicap, afin de réaliser des évaluations en situation de cours de musique et donner des supports d'entraînement aux élèves dans le cadre de leur pratique personnelle de la musique.</p>	<p>Le plan de cours écrit contient 5 éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le scénario pédagogique prévu pour la séance</li> <li>-l'explication du choix des outils numériques en lien avec les compétences visées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-le candidat a créé un exercice musical numérique</li> <li>-le candidat a tenu compte des besoins particuliers de l'élève pour adapter l'exercice musical numérique le cas échéant</li> <li>-le candidat a tenu compte des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques pour créer l'exercice musical numérique au moyen des outils numériques spécifiques à la musique</li> </ul>
<p>3 - Organiser et scénariser des ressources et supports pédagogiques musicaux numériques au moyen d'une plateforme numérique</p>	<p>Le plan de cours écrit contient 5 éléments obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le scénario pédagogique prévu pour la séance</li> <li>-l'explication du choix des outils numériques en lien avec les compétences visées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-le candidat a organisé des ressources et supports pédagogiques musicaux numériques au moyen d'une plateforme numérique d'apprentissage</li> </ul>

<p>d'apprentissage afin d'assurer un suivi pédagogique et un lien entre l'apprentissage musical effectué en situation de cours présentiel et l'entraînement musical réalisé par les élèves à la maison, dans le respect des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques, en tenant compte des éventuelles situations de handicap.</p>	<p>-la description des supports pédagogiques numériques qu'il a créés durant la préparation et de ceux qu'ils prévoient de créer durant la séance, ainsi que l'explication de leur utilisation -l'articulation de l'usage des ressources numériques entre le cours présentiel et l'usage autonome des élèves à la maison</p>	<p>-le candidat a scénarisé les ressources et supports pédagogiques musicaux numériques de telle sorte à faire le lien entre le cours de musique présentiel et l'entraînement musical des élèves à la maison -le candidat a déterminé une méthodologie de suivi de l'usage des ressources et supports pédagogiques musicaux numériques par les élèves -le candidat a tenu compte des besoins particuliers de l'élève pour adapter l'organisation, la scénarisation et le suivi le cas échéant -le candidat a tenu compte des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques pour partager les ressources</p>
<p>4 - Élaborer un cours de musique dans une démarche d'enseignement musical mixte en choisissant les outils numériques spécifiques à la musique en adéquation avec le public visé, son niveau, ses besoins, son éventuelle situation de handicap, les objectifs pédagogiques à atteindre, en s'appuyant sur des ressources pédagogiques musicales numériques, afin d'accompagner les élèves à l'acquisition des compétences musicales visées.</p>	<p>-un parcours de progression contenant la projection sur la séance suivante  Le plan de cours et les ressources numériques créées sont remis à la fin du temps imparti au responsable de l'organisation des études qui les transmet au jury avant le passage des candidats dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve.</p>	<p>-le candidat a rédigé le plan de cours en tenant compte du niveau, des besoins, des objectifs pédagogiques à atteindre avec le public visé -le scénario pédagogique fait état d'une démarche d'enseignement musical mixte : les outils numériques choisis et les ressources pédagogiques musicales numériques créées permettent de faire le lien avec le cours présentiel et à l'élève de s'entraîner de façon autonome pour développer les compétences musicales visées -le candidat a déterminé une méthodologie de travail au moyen des outils numériques pour l'élève dans le cours et entre les cours -le candidat a conçu un parcours de progression en s'appuyant sur les outils numériques et les ressources pédagogiques musicales numériques -le candidat a tenu compte des besoins particuliers du public visé pour adapter le plan de cours</p>

	<p><b>Partie 2 – épreuve devant le jury</b></p> <p>Le candidat anime un cours de musique auprès d'un public d'élèves de niveau cycle 1 ou 2 d'un établissement d'enseignement artistique, dans une démarche mixte en utilisant les outils numériques devant le jury, selon le plan de cours qu'il a rédigé.</p>	<p>-le candidat a tenu compte des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques pour créer les ressources pédagogiques musicales numériques</p>
<p>5 - Animer un cours de musique dans une démarche d'enseignement musical mixte en utilisant avec le public visé les outils numériques choisis en adéquation avec son niveau, ses besoins, son éventuelle situation de handicap, en utilisant les ressources pédagogiques musicales numériques créées afin d'accompagner les élèves durant et entre les cours jusqu'à l'acquisition des compétences musicales visées.</p>	<p><b>Entretien avec le jury</b></p> <p>Le candidat donne une analyse de sa pratique professionnelle avec les outils numériques face au jury.</p> <p>Il répond ensuite aux questions du jury.</p>	<p>-le candidat a recueilli les besoins particuliers du public visé et adapté le cours le cas échéant</p> <p>-le candidat a animé un cours de musique selon le scénario prévu dans une démarche d'enseignement musical mixte en tenant compte du niveau, des besoins, des objectifs pédagogiques à atteindre avec le public visé : le cours fait le lien avec la pratique autonome de l'élève, les outils numériques choisis et les ressources pédagogiques musicales numériques créées permettent à l'élève de s'entraîner entre les cours</p> <p>-les outils numériques utilisés et les ressources pédagogiques musicales numériques créées par le candidat permettent l'acquisition des compétences musicales visées</p> <p>-le candidat a expliqué au public comment fonctionnent les outils numériques utilisés et comment accéder aux ressources pédagogiques musicales numériques</p> <p>-le candidat a expliqué au public la méthodologie de travail avec les outils et ressources numériques pendant le cours et entre les cours, ainsi que les objectifs de progression dans l'acquisition des compétences musicales visées</p> <p>-le candidat a tenu compte des textes relatifs à la protection des données et de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'enseignement et de la création artistiques pour créer et utiliser les ressources pédagogiques musicales numériques</p> <p>-le candidat analyse sa pratique professionnelle avec les outils numériques, et identifie et justifie des axes d'amélioration</p>